

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 28 AOUT 2023

D2023-47
Délégués à la SEMCODA

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	20	22

Vote POUR	22
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation

18 août 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit aout à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian JOLIVET, Maire.

Présents : Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Dominique RABILLOUD, Coralie SANGOY, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Evan VIEILLESSE, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Céline CARREIRO, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Nathalie DUMORD, Anthony MARASCO, Florie JAILLET, Ludovic MORAND.

Absents Excusés :

Guy LONGEPIERRE a donné pouvoir à Dominique RABILLOUD
Alain HOUDINET a donné pouvoir à Rémi BESSON
Patrice DUPONT

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L1522-1, L1524-5 et L2122-21,

Vu la délibération du 5 juin 2020 désignant Monsieur Thevenot en tant que représentant légal de la commune et Monsieur Longepierre en tant que représentant à l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA,

Considérant la démission de Monsieur Thevenot,

Considérant qu'il convient en conséquent de reprendre une délibération pour acter du remplacement de Monsieur Thevenot,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, acte du fait que Monsieur Jolivet nouveau Maire sera le représentant de la commune à l'assemblée générale et maintient Monsieur Longepierre en tant que délégué à l'assemblée spéciale.

Envoyé en préfecture le 01/09/2023

Reçu en préfecture le 01/09/2023

Publié le

ID : 071-217101500-20230828-2023_47-DE

La secrétaire de séance
Annick GUYON



Acte contresigné le ... 1/09/23

Le Maire, Christian JOLIVET



Le Maire,
Christian JOLIVET



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le ... 1/09/23

Acte affiché le ... 1/09/23